

DEMANDE INDIVIDUELLE D'AUTORISATION D'ABSENCE CONGÉ POUR FORMATION SYNDICALE

Nom - Prénom :

Grade et Fonction :

Établissement :

À Monsieur le Recteur

S/C de ¹ :

Conformément aux dispositions² :

- de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 (article 34, alinéa 7) portant statut général des fonctionnaires
 - de la loi n° 82-997 du 23 novembre 1982 relative à l'attribution aux agents non titulaires de l'État du congé pour la formation syndicale
- et du décret 84-474 du 15 juin 1984, définissant l'attribution des congés pour la formation syndicale, avec maintien intégral du traitement,

j'ai l'honneur de solliciter un congé³ le pour participer à un stage de formation syndicale.

Ce stage se déroulera à Rennes.

Il est organisé par la FSU, sous l'égide du Centre National de Formation Syndicale de la F.S.U, organisme agréé figurant sur la liste des centres dont les stages ou sessions ouvrent droit aux congés pour la formation syndicale (arrêté du 29.12.1999 publié au J.O. du 06.01.2000).

à ⁴

Signature

1 Nom et qualité du chef de service (chef d'établissement, IEN de secteur ...) ; cette demande doit être transmise par la voie hiérarchique soit « sous couvert de » (s/c de)

2 Indiquer les références du seul texte correspondant à votre situation (titulaire loi 84-16 ; non titulaire loi 82-997)

3 Lorsque le stage dure plusieurs jours, ne faire figurer que les dates donnant lieu à demande d'autorisation d'absence. De même, pour un stage d'une journée, ne marquer que les demi-journées donnant lieu à demande.

4 A déposer auprès du chef de service au moins 30 jours avant le début du stage.